

Une offre ASTRIA

La réglementation relative à l'environnement, la santé et la sécurité des personnes oblige à effectuer plusieurs diagnostics de différents ordres dans les logements lors de leur vente ou de leur mise en location.

Dans ces cas, ASTRIA propose de contacter la Société **Foncier Diagnostics**, créée conjointement par le Crédit Foncier, leader du financement immobilier et le Groupe Socotec, acteur majeur en maîtrise des risques dans les secteurs de la construction et du bâtiment.

Recommandé par ASTRIA, vous bénéficierez de tarifs privilégiés.

Des spécialistes à votre service

- Tous les diagnostiqueurs sont certifiés et formés par le Groupe Socotec ;
- Ils bénéficient d'une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle* offrant un niveau de garantie élevé (montant : 3 000 000 € par sinistre) ;
- Ils proposent une tarification étudiée et adaptée aux strictes caractéristiques du bien ;
- Ils établissent des rapports clairs et détaillés pour favoriser la compréhension du lecteur.

* AXA France IARD SA n° CHD788705

Par quels diagnostics êtes-vous concerné ?

L'ensemble des rapports à réaliser en fonction du type de votre bien constitue le DOSSIER DIAGNOSTIC TECHNIQUE (DDT) :

Si vous êtes vendeur :

Diagnostics	Durée de validité des documents
Amiante	illimitée ⁽¹⁾
Plomb ⁽²⁾	1 an si plomb / illimitée si absence
Termites ⁽³⁾	6 mois
Diagnostic Performance Énergétique	10 ans
Gaz	3 ans
Électricité	3 ans
Étude des Risques Naturels et Technologiques ⁽⁴⁾	< 6 mois
Loi Carrez ⁽⁵⁾	illimitée ⁽¹⁾

Les caractéristiques

Une étude rapide personnalisée qui garantit :

- Un contact individuel tout au long de la démarche ;
- Un devis personnalisé sur simple appel et la possibilité de choisir le mode de règlement ;
- Une prise de rendez-vous sous 24 heures pour permettre de conclure l'opération dans les meilleurs délais ;
- Un choix total dans le mode d'envoi du Dossier Diagnostic Technique.

Le Dossier Diagnostic Technique, un dossier en 3 étapes :

- Devis et prise de rendez-vous avec le demandeur ou son représentant
- Visite technique du diagnostiqueur certifié
- Transmission du Dossier de Diagnostic Technique.

Comment en bénéficier

Pour un devis, une prise de rendez-vous ou toute information complémentaire, contactez directement notre partenaire Foncier Diagnostics au :

 **N°Azur 0811 850 982**
PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.foncierdiagnostics.fr

Important :

Code privilège "ASTRIA" à communiquer pour bénéficier du tarif préférentiel.

Pour plus d'informations www.astria.com/foncierdiag/

Si vous êtes bailleur :

Diagnostics	Durée de validité des documents
Plomb ⁽²⁾	6 ans si plomb / illimitée si absence
Diagnostic Performance Énergétique	10 ans
Étude des Risques Naturels et Technologiques ⁽⁴⁾	< 6 mois ⁽¹⁾

(1) En l'absence de travaux.

(2) Pour tout logement construit avant le 1er janvier 1949.

(3) Dans les zones concernées.

(4) Pour tout bien situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques.

(5) Uniquement pour les lots en copropriété.

Contactez votre correspondant habituel. Retrouvez toutes nos coordonnées au verso.

FONCIER DIAGNOSTICS - 16 rue Volney - 75002 PARIS - SAS au capital de 100 000 € - 499 388 312 R.C.S PARIS

ASTRIA Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901

SIRET 319 862 009 00127 - Organisme collecteur de la participation des employés à l'effort de construction enregistré sous le n° 3.

